



Sainte-Idre, le 9 aout 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 9^{ème} jour du mois d'aout 2021 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Idre, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent (e) s :

M ^{me} Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
M ^{me} Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Absent :
M. Tommy Turgeon, conseiller Siège # 3

Sont également présents Mme Marie-France Lévesque, directrice générale par intérim et M. Mario Lavoie, conseiller à la direction.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

122-08-2021 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Nancy Lizotte, appuyé par M. Nelson Thériault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021
4. Présentation et approbation des comptes
5. Urbanisme - Demande de permis assujettis au PIIA
 - a) 1, rue des Flocons – Val-D'Idre
 - b) Lot 6 360 470, (18, rue de la Congère) – Val-D'Idre
 - c) 2 Rue du Blizzard, Val-d'Idre
 - d) 7, rue pelletier, Val-D'Idre
6. Urbanisme – Demande de dérogation mineure
 - a) 2, rue du Blizzard, Val-D'Idre
7. Pont de la rivière Otis – Demande au ministère des Transports
8. Programme PSISRPE – Demande d'appui au projet d'amélioration de la zone familiale - Val-d'Idre
9. Règlement N° 329-2021 –Décrétant une dépense et un emprunt pour la réfection du chemin des rangs 5 et 6
 - a) Dépôt du projet de règlement
 - b) Avis de motion
10. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
 - a) Adhésion de Mme Marie-France Lévesque
 - b) Inscription formation ABC/DG – Québec, 9 et 10 septembre 2021
 - c) Inscription Colloque de zone (12) BSL, St-Fabien, 15 septembre 2021
11. Autres sujets :
 - a) Calendrier 2021 des séances du conseil vs période électorale

- b) Numérotation civique – Rue de la Congère
 - c) Bénévole de l'année
 - d) Activité cuisine communautaire
 - e) Berce spondyle
- 12. Correspondance
 - 13. Période de question des citoyens
 - 14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

123-08-2021 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 12 juillet 2021

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par M. Nancy Lizotte et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

124-08-2021 4. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par M. Nelson Thériault, appuyé par Mme Sarah-Maude Dubé, d'approuver les comptes du mois de juillet 2021 au montant de 47 078.28 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

125-08-2021 5 a). Demande de permis assujetti au PIIA – 1 rue des Flocons

Considérant que le demandeur désire remplacer 2 fenêtres sur son immeuble résidentiel situé au 1 rue des Flocons, à Val-D'Irène et que le projet est assujetti au PIIA de la municipalité de Ste-Irène;

Considérant que suite à l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Mme Sarah-Maude Dubé, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu d'émettre le permis tel que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

126-08-2021 5 b). Demande de permis assujettis au PIIA – Lot 6 360 470 Rue Congère

Considérant que le demandeur désire construire un immeuble résidentiel sur le lot 6 360 470, cadastre du Québec sur la rue de la Congère et que le projet est assujetti au PIIA de la municipalité de Ste-Irène;

Considérant que suite à l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Mme Nancy Lizotte, appuyée par Mme Sarah-Maude Dubé, il est résolu d'émettre le permis tel que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

127-08-2021

5 c). Demande de permis assujettis au PIIA – 2 rue du Blizzard

Considérant que le demandeur désire construire un garage sur son immeuble situé au 2 rue du Blizzard et que le projet est assujéti au PIIA de la municipalité de Ste-Irène;

Considérant que suite à l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Mme Sarah-Maude Dubé, appuyée par Mme Nancy Lizotte, il est résolu d'émettre le permis tel que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

128-08-2021

5 d). Demande de permis assujettis au PIIA – 7 rue du Pelletier

Considérant que le demandeur désire construire un porche d'entrée sur son immeuble situé au 7 rue Pelletier et que le projet est assujéti au PIIA de la municipalité de Ste-Irène;

Considérant que suite à l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Mme Nancy Lizotte, appuyée par Mme Sarah Maude Dubé, il est résolu d'émettre le permis tel que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

129-08-2021

6 a). Demande de dérogation mineure – 2 rue Blizzard – Val-D'Irène

Considérant que le propriétaire du lot 4 610 546 demande une dérogation mineure concernant la construction d'un garage sur sa propriété située au 2 rue du Blizzard à Val-D'Irène;

Considérant que la nature de la dérogation mineure demandée est de permettre que la superficie dudit garage soit de 62.27 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur ne permet que 51.9 mètres carrés maximum.

Considérant qu'aucune personne n'a manifesté d'opposition à la demande de dérogation mineure, lors de la présente séance du conseil;

En conséquence, sur une proposition de M. Nelson Thériault, appuyée par Mme Sarah-Maude Dubé, il est résolu

d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 610 456 concernant la construction d'un garage au 2, rue Blizzard à Val-D'Irène afin de permettre que la superficie dudit garage soit de 62.27 mètres carrés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

130-08-2021

7. Pont de la rivière Otis demande au Ministère des Transports du Québec

Considérant que la capacité du pont de la rivière Otis sur le chemin de la Branche a été réduite par le ministère des Transports du Québec et que cette réduction de capacité affecte les opérations de transports des bois récoltés à l'ouest dudit pont;

Considérant que le secteur affecté par cette réduction de la capacité du pont couvre une superficie forestière de 630 hectares sur les terres publiques intramunicipales (TPI) et environ 2 000 hectares de forêt privée pour environ 35 propriétaires;

Considérant que Alliances forestières Nemtayé, qui exploite les terres publiques intramunicipales de ce secteur déclarent que la limite actuelle du pont leur occasionne des dépenses de transport d'environ 5 000 \$ par année pour le transport des bois récoltés;

Considérant que les propriétaires de forêt privée de ce secteur doivent également supporter des frais additionnels pour le transport de leurs bois récoltés;

Considérant que cette situation affecte l'activité économique de la municipalité de Ste-Irène;

Considérant que ledit pont est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

En conséquence, sur une proposition de Mme Nancy Lizotte, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu

D'adresser une demande au ministère des Transports du Québec pour qu'il réévalue la limite de charge actuelle du pont de la rivière Otis pour la porter à 60 tonnes ou qu'il effectue les réparations nécessaires pour que sa capacité de charge atteigne au moins 60 tonnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131-08-2021 8. Programme PSISRPE – Demande d'appui au projet d'amélioration de la zone familiale à Val-d'Irène

Sur une proposition de Mme Nancy Lizotte, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu

D'appuyer la demande de la Corporation de gestion du parc régional de Val-D'Irène pour le dépôt du projet d'amélioration de la zone familiale au parc régional et le dépôt du projet au programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE).

Le projet consiste à la reconstruction de la glissade, l'installation d'un dôme sur la remontée de la pente école et l'éclairage de cette zone.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Règlement N° 329-2021 Décrétant une dépense et un emprunt pour la réfection du chemin des rangs 5 et 6 - Dépôt du projet de règlement

Le projet de règlement N° 329-2021 décrétant une dépense et un emprunt pour le projet de réfection du chemin des rangs 5 et 6 est déposé et présenté au conseil municipal.

132-08-2021 Règlement N° 329-2021 Décrétant une dépense et un emprunt pour la réfection du chemin des rangs 5 et 6 - Avis de motion

Mme Sarah-Maude Dubé donne un avis à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement N°329-2021 décrétant une dépense et un emprunt

pour le projet de réfection du chemin des rangs 5 et 6 sera déposé pour adoption.

133-08-2021 **10. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Adhésion**

Sur une proposition de Mme Sarah-Maude Dubé, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu

D'autoriser l'adhésion de Mme Marie-France Lévesque, directrice générale par intérim, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ); le montant de l'adhésion est de 939.00 \$, plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

134-08-2021 **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Inscription formation ABC/Dg Introduction**

Sur une proposition de Mme Sarah-Maude Dubé, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu

D'autoriser l'inscription de Mme Marie-France Lévesque, directrice générale par intérim, à la formation ABC/DG introduction, donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Cette formation est gratuite pour les nouveaux membres et elle a lieu à Québec, les 9 et 10 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

135-08-2021 **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Inscription colloque de zone 12 Bas-St-laurent**

Sur une proposition de Mme Sarah-Maude Dubé, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu

D'autoriser l'inscription de Mme Marie-France Lévesque, directrice générale par intérim, au colloque de la zone 12 (Bas-St-Laurent) qui aura lieu à St-Fabien, le 15 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

136-08-2021 **11a) Calendrier des séances du conseil vs période électorale**

Sur une proposition de M. Nelson Thériault, appuyée par Mme Nancy Lizotte, il est résolu

De modifier le calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil pour tenir compte de la période électorale municipale comme suit :

- 7 septembre 2021, 19h30
- 27 septembre 2021, 20h00
- 15 novembre 2021, 20h00
- 6 décembre 2021, 19h30

Le conseil établit également le calendrier des séances de travail comme suit :

- 30 août 2021, 19h30
- 27 septembre 2021, 19h00
- 15 novembre 2021, 19h00
- 29 novembre 2021, 19h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

137-08-2021 11b) Numérotation civique – Rue de la Congère

Considérant le prolongement de la rue de la Congère réalisé en 2020 nécessite le prolongement de la numérotation civique de cette rue.

Considérant que la fin du prolongement de la rue de la Congère vient boucler avec la rue du Verglas;

En conséquence, sur une proposition de Mme Nancy Lizotte, appuyée par M. Nelson Thériault, il est résolu

que le nom de la rue de la Congère se prolonge sur la rue du Verglas, ce qui annulerait le nom de ladite rue;

Que la numérotation civique de la rue de la Congère se prolonge sur la rue du Verglas ce qui entraîne que les adresses civiques des immeubles déjà construits sur la rue du Verglas (annulée) seront modifiés.

De consulter les propriétaires de la rue du Verglas concernant cette modification des adresses civiques et de revenir au conseil lors d'une prochaine séance pour entériner cette modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11c) Bénévole de l'année

Mme Nancy Lizotte s'adresse au conseil pour lui demander de réfléchir à une candidature pour le bénévole de l'année dans la municipalité qui sera souligner dans le cadre de l'activité annuelle organisée par la MRC de La Matapédia; les candidatures potentielles seront analysées et un choix sera fait lors de la prochaine séance du conseil.

138-08-2021 11 d) Activité cuisine communautaire

Sur une proposition de M. Nelson Thériault, appuyée par Mme Sara-Maude Dubé, il est résolu

De prêter la salle communautaire pour des activités de cuisine communautaire, conditionnellement à ce que les participants fassent le ménage de la salle après chaque activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

139-08-2021 11 e) Activité d'arrachage de la berce spondyle

Sur une proposition de M. Nancy Lizotte, appuyée par Mme Sara-Maude Dubé, il est résolu

Que la municipalité fournisse les sacs à poubelles, des bouteilles d'eau et un souper au restaurant le Villageois aux bénévoles qui participeront à une activité d'arrachage de la berce spondyle qui aura lieu prochainement sur le territoire de Ste-Irène.

12. Correspondance

Les correspondances suivantes sont présentées au conseil :

- Lettre de Mme Diane Labbé, MAMH du 30 juillet 2021, concernant le retard dans le dépôt des états financiers 2020 de la Municipalité.
- Courriel du MELCC, du 4 août 2021, concernant le retard dans le dépôt des états financiers 2020 de la Municipalité et de son impact sur le versement des redevances pour l'élimination des déchets.
- Courriel de M. Michael Ouellet, résident de la route du Lac-Huit-Milles, demandant à la municipalité d'installer des pancartes de limite de vitesse dans ce secteur.

Note : à ce sujet, il est convenu que la municipalité révise sa réglementation concernant la circulation sur tout le territoire, y compris pour le secteur du Lac-Huit Milles, et y apporte les modifications nécessaires pour assurer la sécurité des résidents. Il est aussi discuté de la possibilité d'acquérir un instrument mobile avec afficheur de la vitesse des automobilistes conjointement avec des municipalités environnantes.

13. Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

140-08-2021

14. Levée de la séance

Il est proposé par M. Nelson Thériault, appuyé par Mme Nancy Lizotte et résolu de lever la séance à 21h47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sébastien Lévesque
Maire

Marie-France Lévesque
Directrice générale par intérim